

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 JUILLET 2022

Le lundi 11 juillet 2022 s'est tenu à la salle municipale de Sainte-Jeanne-d'Arc, la séance régulière du conseil sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse.

Étaient présents monsieur Michel Chiasson, monsieur Pierre Boudreault, monsieur Gaétan Gauthier, monsieur Rogatien Boulianne et M. Berthold Allard (par messenger). Madame Anny-Pier Routhier était absente.

Était également présente madame Christiane Laporte, greffière-trésorière adjointe

22.07.131 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et accepté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

**22.07.132 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JUIN 2022**

Il est proposé par M. Michel Chiasson d'exempter le conseil de lecture du procès-verbal du 2 mai 2022 et de l'adopter tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**22.07.133 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2022**

Il est proposé par M. Gaétan Gauthier d'exempter le conseil de lecture du procès-verbal du 20 juin 2022 et de l'adopter tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**22.07.134 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 JUILLET 2022**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault d'exempter le conseil de lecture du procès-verbal du 3 juillet 2022 et de l'adopter tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

22.07.135 LISTE DES COMPTES – LISTE NO 6 JUIN 2022

Il est proposé par monsieur Michel Chiasson

D'accepter la liste de comptes numéro 6, juin 2022, au montant total de 111 037.70\$, démontrant une liste des comptes payés au montant de 14 113.71\$, une liste des salaires payés au montant de 17 457.43\$, une liste des comptes à payer au montant de 79 466.56\$ et d'autoriser la greffière-trésorière adjointe à payer les comptes.

Adopté à l'unanimité.

22.07.136 CORRESPONDANCE

- a- À l'eau Péribonka : invitation au **Souper des connaisseurs**
- b- Le Réseau Éclaireur : information sur l'organisme
- c- Fondation Maison Colombe Veilleux
- d- Programme de restauration des sablières et gravières

22.07.137 RÉOLUTION D'ACQUISITION ÉDIFICE DESJARDINS

Il est proposé par Monsieur Rogatien Boulianne que mesdames Denise Lamontagne et Christiane Laporte signent la promesse de vente de l'édifice Desjardins situé au 385, rue François Bilodeau, Sainte-Jeanne-d'Arc.

Accepté à l'unanimité.

22.07.138 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES COLLECTIVES

Il est proposé par M. Michel Chiasson de procéder au renouvellement de l'assurance collective de SSQ Assurance (police #21G74), tel que recommandé suite à l'analyse faite par AGA Assurances collectives.

Accepté à l'unanimité.

22.07.139 RÉOLUTION MISE EN COMMUN DE SERVICES EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

ATTENDU QUE le 31 mai dernier, les maires et les directeurs généraux des municipalités locales ont été informés des enjeux liés à la cyber-sécurité en matière informatique par le directeur des services des technologies de l'information de la Ville de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU QUE les gestionnaires municipaux ont été entretenus par le consultant de la firme professionnelle <GOSECURE> des travaux réalisés en 2021 en lien avec la cyber-sécurité dont les objectifs généraux étaient :

- ✓ D'évaluer la posture de cyber-sécurité pour la Ville de Dolbeau-Mistassini qui inclue la MRC de Maria-Chapdelaine et la Ville de Normandin; et,
- ✓ Fournir les observations et les recommandations nécessaires pour permettre à la Ville de Dolbeau-Mistassini de développer un programme d'amélioration de la posture de cyber-sécurité.

ATTENDU QUE les gestionnaires desdites municipalités ont reçu par la suite les coûts éventuels d'un regroupement de services en matière des technologies de l'information;

ATTENDU QUE la MRC a déployé en 2006, avec d'autres partenaires, un réseau de télécommunications à large bande passante (fibre optique) dans toutes les municipalités de son territoire;

ATTENDU QUE la protection des données financières et de nature confidentielle qui transitent par l'entremise de la fibre optique représente un enjeu pour toutes les municipalités du territoire de la MRC;

ATTENDU l'importance d'optimiser et d'uniformiser les pratiques et la gouvernance en matière de sécurité de l'information;

ATTENDU QUE le *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH) offre une aide financière pour des projets en coopération

intermunicipale par l'entremise du <Fonds régions ruralité> (FRR)- Volet 4;

ATTENDU QUE les ressources de la Ville de Dolbeau-Mistassini détiennent une expertise en matière de technologies de l'information (TI) depuis de nombreuses années et que les élus de cette municipalité sont ouverts à soutenir les municipalités du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine à optimiser et à uniformiser les services en matière de technologies de l'information;

IL EST PROPOSÉ PAR Berthold Allard,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc

- signifie son intérêt à participer à la démarche visant à optimiser et à uniformiser les services en matière de technologies de l'information; et,
- mandate la Ville de Dolbeau-Mistassini pour adresser une requête d'aide financière au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

22.07.140 ACHAT EN COMMUN D'UN LOCALISATEUR RADIO-DÉTECTION

CONSIDÉRANT l'intérêt des municipalités de Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Augustin et Péribonka de se porter acquéreur d'un localisateur de services enfouis.

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement de procéder à l'acquisition, conjointement avec les municipalités de Saint-Augustin et Péribonka, d'un localisateur de services enfouis de marque **Radiodetection modèle RD7200 TX-5.**

22.07.141 NOMINATION DIRECTRICE-GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT la vacance au poste de directeur-général, il est proposé par M. Michel Chiasson de nommer madame Christiane Laporte directrice-générale par intérim.

Accepté à l'unanimité.

22.07.142 OFFRE D'EMPLOI DIRECTION GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Rogatien Boulianne de procéder à l'affichage de l'offre d'emploi pour le poste de Directeur(trice) général(e).

Accepté à l'unanimité.

22.07.142 VARIA

a. Fondation Maison Colombe Veilleux

Monsieur Rogatien Boulianne propose de leur faire un don de 100.00\$
Accepté à l'unanimité.

b.

c.

22.07.143 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une demande est faite afin de pratiquer une ouverture entre les deux salles occupées par l'AFÉAS.

**** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h00, Monsieur Berthold Allard propose la levée de l'assemblée.

Accepté à l'unanimité.

Denise Lamontagne,

Mairesse

Christiane Laporte,

Directrice-générale par intérim